

La République est-elle menacée par le séparatisme ?

Bernard ROUGIER

La République est-elle menacée par le séparatisme ?

Bernard Rougier

MAI 2021

Sommaire

Avant-propos

André Comte-Sponville

p. 5

La République est-elle menacée
par le séparatisme ?

Bernard Rougier

p. 15

Questions de la salle

p. 41

Les publications de l'Institut Diderot

p. 61

Avant-propos

La République est-elle menacée par le séparatisme ? C'est la question que nous avons posée au Professeur Bernard Rougier, qui dirige le Centre des études arabes et orientales de l'Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle. On comprendra vite, à le lire, que la réponse est oui.

J'en étais d'accord, même avant de l'avoir lu, et d'abord pour des raisons de principe, qu'on me permettra de rappeler brièvement.

La République se veut « une et indivisible » : tout communautarisme la fragilise, tout séparatisme l'agresse.

Elle est aussi laïque, donc ni religieuse, ni irréligieuse. C'est ce qui nous permet de vivre paisiblement et librement ensemble, quelle que soit la religion ou l'irréligion des uns et des autres, à condition que tous acceptent cette laïcité même qui le rend possible. La République garantit à tout citoyen le droit de pratiquer librement sa religion, d'en changer ou de n'en avoir aucune, mais elle ne saurait accepter que quelque groupe que ce soit prétende, au nom d'une religion particulière,

s'exempter de la loi commune, donc des droits et devoirs qui sont ceux de tous.

Enfin la République est démocratique, et ce simple fait pourrait suffire : si le peuple est souverain, dans l'ordre politique, il est exclu que Dieu le soit.

Sur ces trois points, que j'exprime à ma manière et bien banalement, il me semble que Bernard Rougier serait d'accord. Mais il apporte un éclairage autrement informé, d'autant plus précieux qu'il ne porte pas sur les principes, qui sont simples, mais sur la réalité, toujours complexe et en l'occurrence passablement inquiétante.

Nous ne l'avons pas invité par hasard. Le livre qu'il a dirigé, *Les territoires conquis de l'islamisme* (PUF, 2020), avait attiré notre attention. Son titre fait bien sûr écho à un autre livre collectif, plus ancien et cette fois dirigé par Emmanuel Brenner, *Les territoires perdus de la République* (Mille et une nuits, 2002, rééd. Fayard, 2015). Ces deux titres, ensemble, disent quelque chose d'essentiel : que tout progrès de l'islamisme est un recul de la République, et réciproquement. C'est dire assez l'importance de l'enjeu. Le livre dirigé par Bernard Rougier confirme, après d'autres, l'ampleur et la gravité du problème. Les pages qui suivent (qui sont la transcription de son intervention à l'Institut Diderot, en mai dernier) en résument et en actualisent l'essentiel.

Le terrorisme islamiste n'est pas seulement, comme certains ont voulu le croire, le fait d'individus isolés,

marginalisés, qui se seraient radicalisés tout seuls, sur internet, d'ailleurs pour des raisons plutôt sociologiques que proprement religieuses (c'est la thèse d'Olivier Roy, pour lequel le jihadisme est une « révolte nihiliste », qui relèverait moins de la « radicalisation de l'islam » que de « l'islamisation de la radicalité », voire d'une islamisation de la délinquance). Que cette dimension puisse exister, chez tel ou tel, ce n'est pas exclu, et même cela paraît vraisemblable. Mais ce que montre Bernard Rougier, c'est que ces démarches individuelles sont presque toujours suscitées et renforcées par un mouvement qui leur préexiste et les rend possibles, mouvement certes hétérogène (l'auteur distingue notamment le « communautarisme inclusif » des Frères musulmans et le « communautarisme exclusif » des salafistes) mais d'autant plus dangereux que ses différents courants convergent dans une même haine de l'Occident en général et de la France (à cause de la laïcité) en particulier.

Le séparatisme n'est qu'un premier pas, observe dans le débat Thibault de Montbrial, qu'un « *euphémisme pour des intentions autrement plus inquiétantes* ». Et notre conférencier, sur ce point, lui donne au moins partiellement raison : dans un certain nombre de nos communes, il s'agit d'ores et déjà moins de « sécession » que de « conquête » ! Ces gens « *veulent nous détruire* », constate Bernard Rougier. Cela impose qu'on les combatte, et d'abord, comme le souligne le recteur de la grande mosquée de Paris, qu'on cesse de « reculer » – sous prétexte de ne pas paraître islamophobe – devant eux !

Ce combat-là – pour la laïcité, pour la République, pour la liberté – est d’autant plus urgent que la situation, en France, se dégrade depuis des décennies. La gauche ne parvient plus à intégrer, comme elle le fit aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, les populations issues de l’immigration. Pire, elle est elle-même « *dépassée par une gauche radicale, parfois appelée islamo-gauchiste, qui, au contraire, insiste sur l’importance des spécificités culturelles et religieuses* » (donc sur ce qui sépare plutôt que sur ce qui unit), au point de considérer, au nom d’une pensée dite « décoloniale », que l’État français est structurellement raciste ! C’est ce qui « navre » Bernard Rougier comme beaucoup d’entre nous : « *voir qu’une partie de la gauche, dont c’était la mission, a renoncé à l’intégration, au profit d’une politique des identités* ». Comme les flux migratoires, dans le même temps, « *n’ont pas baissé* » mais ont changé de nature (ou plutôt de culture et de religion principale), dans une France qui par ailleurs « *ne connaît plus de croissance continue, n’a plus d’appareil industriel, et où toute une partie de la population souffre de la délinquance et du chômage* », on conçoit qu’il y a là de quoi nourrir aussi bien les extrémismes identitaires ou xénophobes que les courants islamistes, d’autant plus efficacement, hélas, qu’ils se renforcent mutuellement, chaque camp se justifiant par la peur que l’autre fait naître, et pas seulement aux extrêmes ! Qui plus est, note Bernard Rougier, des sondages récents constatent chez les plus jeunes de nos compatriotes musulmans « *une dynamique vers le séparatisme* ». Certes, la majorité des Français musulmans « *ne se reconnaît ni dans l’islamisme ni encore moins dans le jihadisme ; mais la jeune*

génération est beaucoup plus radicalisée, y compris dans les milieux intellectuels », si bien que « l'urgence est de mettre fin à cette dynamique ».

Comment ? Bien sûr en refusant le piège de « l'amalgame », qui confond islam et islamisme. Condamner l'islam en général et tous les musulmans en tant que tels ne serait pas seulement une violation de la laïcité ; ce serait un formidable cadeau offert aux jihadistes, qui font tout pour l'obtenir.

Ce n'est pas une raison, toutefois, pour tomber dans un autre piège, symétrique et tout aussi dangereux, que Jean Birnbaum a appelé le « rien-à-voirisme ¹ » : l'idée qu'il n'y aurait aucun rapport entre l'islam et le terrorisme islamiste, que celui-ci n'aurait « rien à voir » avec celui-là ! La thèse, quoique énoncée au nom de bons sentiments, n'est pas crédible. Que dirait-on d'un chrétien qui prétendrait qu'il n'y a aucun rapport entre le christianisme et l'Inquisition, que cela n'a rien à voir ? Ou d'un marxiste qui soutiendrait qu'il n'y a aucun rapport entre le stalinisme et la pensée de Marx ? On dirait dans les deux cas qu'ils font preuve d'aveuglement, voire de négationnisme. Que tout chrétien n'ait pas été un inquisiteur, que tout marxiste n'ait pas été stalinien, cela ne saurait annuler le fait que tous les inquisiteurs (au sens historique du terme : ceux qui participaient aux tribunaux de l'Inquisition) étaient chrétiens, comme tous les staliniens (et Staline lui-même : lisez ses textes)

1. J. Birnbaum, *Un silence religieux, La gauche face au Djihadisme*, Seuil, 2015.

étaient marxistes. Qui peut croire que ce fût par hasard ? Qui oserait soutenir qu'il n'y avait aucun rapport entre l'Inquisition et le christianisme, entre le stalinisme et le marxisme ? C'est, au contraire, en acceptant de voir ce rapport, de l'analyser, en s'efforçant de le comprendre, que chrétiens et marxistes ont pu, par un travail d'élaboration critique, rester fidèles à leur foi ou à leur doctrine, s'ils continuaient de la juger véridique, tout en prenant leurs distances avec ce qui, en elles, avait rendu ces horreurs possibles.

On m'objectera que le Coran étant réputé la parole incréée de Dieu, un tel travail est impossible au sein de l'islam. Des millions de musulmans pensent le contraire, au nom de l'interprétation, de la contextualisation et de la liberté d'examen. C'est eux bien sûr qu'il faut soutenir, contre les partisans d'une lecture intégriste ou littéraliste. La République n'a pas de religion, mais elle a des valeurs : la liberté (y compris en matière d'interprétation), l'égalité (y compris entre hommes et femmes), la fraternité (y compris entre croyants et incroyants) et l'esprit critique (y compris face aux textes religieux) en font partie. Pas question de céder – fût-ce au nom de la tolérance – sur aucune d'entre elles !

Comment refuser à la fois l'amalgame et le « rien-à-voirisme » ? En distinguant, comme fait Bernard Rougier, trois « cercles » différents et, si je le comprends bien, enchâssés l'un dans l'autre : le cercle de l'islam, qui inclut notamment celui, beaucoup plus restreint, de l'islamisme, lequel inclut à son tour celui, encore plus minoritaire,

du jihadisme terroriste. Sa thèse, qui lui vaut, dit-il, un certain nombre de problèmes et d'inimitiés, est que « *c'est à l'intérieur du cercle islamiste qu'on trouve un engagement plus étroit, celui du jihadisme et du terrorisme* ». C'est reconnaître que « *le jihadisme se trouve dans la continuité de l'islamisme* », lequel n'est pas la même chose que l'islam mais pas non plus sans rapport avec lui. Que tout musulman ne soit pas un jihadiste, c'est une évidence, mais qui ne saurait abolir le fait que tout jihadiste (au sens strict du terme) est musulman. Qui peut croire, là encore, que ce soit par hasard, que le jihadisme n'a « rien à voir » avec l'islamisme, ni celui-ci « rien à voir » avec l'islam ? Notre auteur sait trop bien de quoi il parle (il a longtemps vécu et enseigné à Beyrouth, puis en Jordanie et au Caire) pour tomber dans ce genre d'illusion politiquement correcte et intellectuellement niaise. L'islamisme n'est pas tout l'islam, mais il ne lui est pas non plus extérieur (comme s'il s'agissait de deux religions différentes) ni réductible à un phénomène de secte (« *le salafisme n'est pas à l'islam ce qu'une secte comme les Témoins de Jéhovah peut être au christianisme* »). Refuser d'incriminer l'ensemble de nos compatriotes musulmans, c'est assurément légitime et nécessaire. « *Mais il n'est pas judicieux pour cette raison d'évacuer la question de l'écosystème islamiste dans l'explication du phénomène de rupture.* » Bernard Rougier peut alors conclure excellemment : « *Il faut garantir l'existence du cercle islamique, diminuer l'influence du cercle islamiste et combattre l'action du cercle jihadiste.* » Simple à dire, difficile à faire ! Car la grande difficulté, ajoute-t-il, « *est que ces trois*

cercles, islamique, islamiste et jihadiste ont des zones de sociabilités en commun », que ce soit dans la mosquée ou, plus généralement, dans tel ou tel quartier ou cité. Comment dès lors combattre les deux derniers cercles sans faire leur jeu, donc sans rejeter le premier hors de la communauté nationale ? En menant le combat des idées, et la République seule ne saurait y parvenir. C'est donc à nous tous, musulmans ou pas, de le faire. Encore faut-il que ce soit possible ! *Les territoires conquis de l'islamisme* (donc aussi *Les territoires perdus de la République*) sont ceux où cela, scandaleusement, ne l'est plus. Lequel d'entre nous pourrait s'y résigner ? Le rôle de la République n'est pas de penser à notre place, mais de garantir notre liberté de pensée et d'expression. Ou pour le dire dans les derniers mots de Bernard Rougier : « *Le Rôle de la république, qu'elle n'arrive plus à tenir, est d'assurer le pluralisme sur tout le territoire.* » Notre rôle à nous, y compris à l'Institut Diderot, est de le faire vivre, partout où c'est possible.

On a évidemment le droit d'être musulman ou pas.

On a le droit aussi, dans les deux cas, de critiquer l'islam, comme n'importe quelle religion.

On a le devoir – si l'on est humaniste et républicain – de combattre l'islamisme et le jihadisme.

André Comte-Sponville
Directeur général de l'Institut Diderot

La République est-elle menacée par le séparatisme ?

Pour savoir si la République est menacée par le séparatisme, il faut déjà définir ce qu'on entend par «séparatisme». Un de mes anciens professeurs à Sciences Po, Jean Leca, nous disait que la pire menace pour une République est la superposition des clivages économique, ethnique et religieux. Il me semble que nous en sommes là. La rencontre entre diverses formes d'islamisme et ce qu'on appelle la mouvance décoloniale, indigéniste, qui cherche à faire prévaloir l'idée d'un État français raciste dans son essence, poursuivant l'œuvre coloniale dans le traitement de ses anciens «sujets» coloniaux, menace le cadre républicain. On se souvient par comparaison de la dureté du clivage politique et idéologique dans la France des années 1970. Mais à l'époque, nul n'aurait songé à imposer à autrui ses convictions religieuses, sa manière de vivre ou de manger. Les conflits ne manquaient pas, mais ils s'exprimaient dans des cadres universalistes : les identités professionnelles, de classe ou partisans.

L'État-nation à la française est parvenu à ce résultat remarquable en dépolitisant les différences culturelles et religieuses pour mieux les cantonner à l'espace privé. Parallèlement à ce travail, il a survalorisé les clivages politiques pour mieux les mettre en scène dans l'espace public – au parlement, dans la presse et, plus tard, à la télévision. Cette formule est au cœur de l'intégration à la française. Elle a produit une société civile d'un type unique, libérant l'individu des emprises familiales, tribales ou religieuses pour lui garantir un épanouissement en tant que citoyen. Dans cette société civile républicaine, diverse et libre, l'accès à la connaissance ne dépend pas de la possession d'une identité religieuse, c'est pourquoi elle demeure le meilleur rempart contre tout « régime idéocratique » se réclamant d'un ordre divin pour régir la société de manière autoritaire.

Aujourd'hui, la nature du clivage a changé : il s'agit d'un clivage anthropologique, qui touche les modes de vie, les conceptions du bien et du mal, la légitimité politique, la définition de la justice, de l'injustice et du bien commun. Il y a donc séparatisme quand des pratiques et des discours visent à enfermer les musulmans français dans une définition idéologique de leur identité religieuse en les privant de leur qualité citoyenne. Il est important de ne pas être dupe du discours des acteurs militants : on ne saurait accepter au nom de la tolérance à la « diversité culturelle » un discours à prétention totalitaire qui méprise les musulmans ordinaires, car ceux-ci sont les premiers visés par la prédication islamiste.

Le séparatisme islamiste fait donc figure d'anti-modèle républicain. Son objectif est de désintégrer la nation en politisant à outrance les différences culturelles et religieuses pour établir des clôtures définitives entre les individus et les groupes tout en s'efforçant de faire disparaître les facteurs de rassemblement tirés de la culture politique nationale – par le mépris, l'indifférence, la dérision ou, plus souvent encore, la dénonciation. Le défi est ainsi bien plus redoutable que dans les années 1970 où, d'une certaine manière, le conflit partisan gauche-droite avait une fonction d'intégration, tandis que les clivages anthropologiques actuels s'apparentent à une lutte existentielle et une menace pour le lien social.

* * *

I. COMMENT EXPLIQUER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ISLAMISME EN FRANCE ?

Une première cause de l'émergence du phénomène islamiste en France est celle, bien connue, de la disparition dans les années 1980 de nos grands instruments d'intégration : les syndicats, le Parti communiste, tous les grands instruments de socialisation qui permettaient de construire des solidarités horizontales, ouvrières et professionnelles, et au fond, d'intégrer les populations issues de l'immigration. Hannah Arendt rappelait ainsi que la gauche européenne avait eu pour mission historique, à la fin du XIX^{ème} siècle et au XX^{ème} siècle, d'intégrer et d'assimiler les populations issues de l'immigration. Or, cette fonction historique, la gauche ne l'assure plus. Elle est même dépassée par une gauche radicale, parfois appelée islamo-gauchiste, qui, au contraire, insiste sur l'importance des spécificités culturelles et religieuses dans la société française et fait de la mise en avant de celles-ci une composante de son agenda politique. Dans le même temps, les flux migratoires n'ont pas baissé, alors que la France ne connaît plus de croissance continue, n'a plus d'appareil industriel, où toute une partie de la population souffre de la délinquance et du chômage. C'est dans ce contexte propice que les courants idéologiques islamistes vont resocialiser ces populations en direction de leurs propres valeurs. On peut parler en termes anthropologiques de « contre-acculturation », c'est-à-dire d'un travail où l'identité collective se construit contre l'acculturation aux valeurs républicaines. Ces réseaux ont ainsi constitué, au nom de

l'islam, des collectifs militants définis par un rapport de tension, voire de contradiction, avec le cadre républicain. Il y a donc là un premier niveau d'explication : la crise économique française et la resocialisation, idéologique et religieuse, de populations non intégrées par une diversité de courants idéologiques issus de l'islam.

Reste cependant à expliquer pourquoi ce sont ces courants islamistes qui ont rempli cette fonction, à quel moment ils l'ont fait et comment. Lors du travail collectif que j'ai dirigé sur *Les territoires conquis de l'islamisme* (PUF 2020), nous nous sommes aperçus qu'il y avait très peu de travaux sur le salafisme en France, son histoire, ses méthodes de quadrillage des quartiers, son idéologie. Il y a un vide de la recherche sur les vingt dernières années, comme si travailler sur cette question présentait le risque pour les chercheurs de fournir des arguments au Front national.

Après l'approche socio-politique, une deuxième approche du phénomène islamiste en France permettant de rendre compte de ces transformations serait une approche de type culturaliste. La civilisation musulmane classique s'est construite autour de trois lieux : la mosquée, la citadelle et le souk. La mosquée, ce sont les oulémas, les « docteurs de la Loi », ceux qui produisent l'islam au quotidien en interprétant les Écritures Saintes (Coran et Sunna). La citadelle, c'est le siège de l'espace politique, investi de manière cyclique par les tribus du désert ou de la montagne dans le modèle d'Ibn Khaldoun. Et le souk, le lieu du commerce. Dans ce modèle, les oulémas ont

toujours été contrecarrés, dans leur volonté hégémonique de contrôle l'espace social, par la citadelle, c'est-à-dire par le calife ou, plus tard, le sultan. Il faut se rappeler que l'émergence du corps des oulémas au VIII/IX^{ème} siècle est étroitement lié au conflit naissant avec le pouvoir califal sur la question de savoir qui pouvait parler au nom de l'islam et qui pouvait prononcer le jihad – le « combat sacré dans la voie de Dieu ». Les premiers califes se désignaient volontiers comme les « lieutenants de Dieu » (*khalifat Allah*) pour revendiquer pour eux-mêmes une autorité religieuse et politique, fermant ainsi la possibilité d'émergence de spécialistes des Écritures. Cette prétention a été contestée par des clercs religieux qui se sont, eux, réclamés de la « communauté des croyants » (l'oumma) pour affirmer leur droit à dire l'islam face au pouvoir en place.

Avec ce modèle culturel, résumé très schématiquement, on constate qu'avec les mouvements migratoires du sud vers le nord de la Méditerranée, les imams de mosquée se sont trouvés affranchis du sultan, c'est-à-dire d'un pouvoir politique musulman pouvant restreindre leur action. Cela leur a permis dans les années 1980-1990 de développer un discours normatif à l'adresse de leurs ouailles sur la manière de s'habiller, de se tenir, sur qui voir, qui fréquenter, que lire. Ils ont aussi investi le souk par une quantité d'artefacts islamiques (voile, *djelbab*, *qamis*, *niqab*, jouets pour enfants, *siwak*, parfum, etc.) vendus comme indispensables dans l'existence de tout musulman. Les imams ont pu développer leur discours sur la société sans être contraints par le pouvoir du sultan musulman.

Une autre perspective, non plus culturaliste, mais stratégique, consiste à souligner le rôle de l'Arabie saoudite dans l'expansion mondiale d'un islam conservateur et littéraliste. Cette diplomatie religieuse a pris un tour systématique sous l'impulsion du roi Fayçal (1964-1975) avec l'établissement de la Ligue islamique mondiale (1962) et la circulation de flux financiers considérables consacrés à la construction de mosquées, de centres culturels, de traductions du Coran à l'échelle mondiale—dans le cas français, celle de l'Indien Mohammed Hamidullah, visée par la Ligue islamique mondiale, est la plus prisée des islamistes. Tout cela est bien connu et n'est pas contestable, même s'il y avait alors autant de politiques que de princes saoudiens. Cette politique a été avant tout voulue par le ministre de l'Intérieur, le prince Nayef, dans les décennies 1980 et 1990. Elle a connu un regain au moment de la crise du Golfe de 1990-1991, quand les Saoudiens se sont aperçus que les populations d'origine maghrébine en Europe étaient très largement hostiles à l'Arabie saoudite et manifestaient leur solidarité avec Saddam Hussein. On a vu au nord de la France des familles algériennes de harkis dont les enfants se sont convertis au salafisme parce qu'ils trouvaient là le moyen de retourner l'accusation de trahison contre ceux qui ne respectaient pas les injonctions de leur religion. Engagé dans une politique de lutte contre l'organisation des Frères musulmans, elle aussi accusée de soutenir l'Irak de Saddam Hussein, le ministère de l'Intérieur saoudien a apporté un soutien multiforme aux courants salafistes pour retrouver une influence dans les sociétés européennes.

Une dernière explication est de nature plus sociologique. C'est notamment celle du grand anthropologue britannique d'origine tchèque, Ernest Gellner (1925-1995), qui consiste à dire qu'avec la modernité, la création des grandes bureaucraties, des États territoriaux modernes, l'islam de type soufi, reposant sur des communautés locales, une transmission verticale, personnalisée, affective, a dû disparaître au profit d'un islam abstrait, scripturaire, tiré du Coran et de la Sunna. Dans des sociétés de plus en plus impersonnelles, anonymes, bureaucratiques, c'est nécessairement une forme d'islam elle aussi impersonnelle et abstraite qui tend à prévaloir sur l'islam personnel de la tradition, de la *baraka*, de la transmission, du culte des saints locaux dont on cherche l'intercession ici-bas. Ces formes-là, en particulier dans le Maghreb, se sont progressivement effacées au profit d'une version puritaine de l'islam. La puissance de l'islamisme s'expliquerait alors par des causes structurelles.

II. LE SALAFO-FRÉRISME ET SES STRATÉGIES

Ma théorie personnelle, évidemment, combine ces différentes explications. J'insisterai pour ma part sur le travail mis en œuvre pour « constituer la communauté », au sens politique puis religieux, c'est-à-dire faire croire à l'existence en France d'une personne morale islamique dotée d'une capacité d'expression pour faire accepter sa conception de l'islam et condamner les déviations de ceux sur lesquels elle doit s'imposer.

Il existe en effet plusieurs courants concurrents au sein de la mouvance islamiste. Souvent animé par des ingénieurs ou des professeurs, le courant issu de l'organisation des Frères musulmans envisage la mise en place d'un « État islamique » sur le long terme, et accepte le principe de la participation politique en cherchant à transformer, de l'intérieur, les cultures politiques nationales pour les vider progressivement de leur contenu au profit d'une vision communautariste de l'ordre social.

S'il ne préconise pas le passage à la violence, l'islam intégral de type salafiste, quant à lui, assume une rupture en valeurs avec la société en raison d'une observance stricte et littéraliste des injonctions contenues dans les Écritures sacrées (Coran et Sunna). Nombreux dans l'espace public, ses marqueurs de religiosité énoncent de multiples frontières symboliques et physiques à l'encontre de tous ceux, non-musulmans comme musulmans « non-conformes », qui ne partagent pas leur conception d'un l'islam exclusif et totalisant. Issu du sous-continent indien, le mouvement Tabligh partage le même objectif de rupture, et s'appuie sur l'envoi de missionnaires dans les quartiers pour « ramener les jeunes à la religion ». Lassés d'obéir à la hiérarchie, ses membres quittent souvent ses rangs pour rejoindre ceux du salafisme, davantage fondé sur l'étude des textes en arabe et l'apprentissage de la jurisprudence la plus littéraliste.

Il existe une diversité d'acteurs associatifs et de « collectifs communautaires » se réclamant, de manière plus ou

moins assumée, de la mouvance intellectuelle des Frères musulmans. Si l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF, devenue en 2017 « Musulmans de France ») représente pour l'essentiel la génération des « blédards » âgée de plus de cinquante ans, née au Maghreb et parlant mieux l'arabe que le français, les « reubeus » nés en France ont expérimenté des modes d'expression tirés de leur connaissance intime de la société où ils ont grandi. Beaucoup se reconnaissent dans une sensibilité néo-Frère, incarnée par un spectre d'associations et d'activistes sur le Web. Leur stratégie consiste à construire un collectif structuré sous formes d'associations et de mosquées destiné à mobiliser les personnes d'origine musulmane ou d'ascendance musulmane. L'un des principaux outils de cette stratégie est la constitution du thème de l'islamophobie – développer l'idée d'une agression multiforme contre l'islam pour susciter un réflexe de solidarité de la part des musulmans, au-delà des seuls islamistes. Toutes les initiatives de l'État pour contenir la poussée islamiste en France sont interprétées comme des attaques contre l'islam, de la loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école (2004) à loi sur le « renforcement des principes républicains » (2021). Des activistes comme Marwan Muhammad, fondateur du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), récemment dissous, exploitent cette thématique à l'échelle nationale et locale pour conquérir des positions d'influence dans les médias, les associations, les conseils municipaux, les entreprises, en vue d'affirmer une identité collective de nature religieuse et parler en son nom. Le CCIF s'est

reconstitué à Bruxelles, et de nouveaux médias sont apparus dans son sillage sur les réseaux sociaux, animés avec beaucoup de professionnalisme, pour dénoncer le projet de loi « anti-séparatisme », défendre les Frères musulmans turcs du Milli Görüs, prôner le port du burkini dans les piscines publiques et diffuser l'image d'une France intrinsèquement hostile à l'islam.

À côté de tout ce travail politique, il y a aussi un travail sur la croyance par lequel le salafisme s'est particulièrement distingué à partir du début des années 1990. Nietzsche disait que les guerres de religion dans l'Europe du XVI^{ème} siècle avaient permis aux masses de maîtriser les termes du débat théologique. Toute chose égale par ailleurs, c'est un peu la même chose aujourd'hui : auprès d'une population faiblement qualifiée en matière scolaire, le salafisme introduit un codage religieux de la société française et une dramatisation de l'existence quotidienne. À travers le thème de la *'aqîda*, de la croyance, de la préservation de sa pureté, des jeunes gens, souvent laissés pour compte de l'activité économique et sociale, acquièrent un lexique théologique grâce auquel ils vont pouvoir critiquer la pratique religieuse de leurs parents, condamner l'islam traditionnel, se définir comme de meilleurs musulmans, voire comme les seuls vrais musulmans, et ainsi projeter une vision positive d'eux-mêmes à travers la promotion de la croyance.

Cette croyance, selon eux, il faut en préserver la pureté. Au début des années 1990, des cheikhs très peu connus jusqu'à alors en France, comme le cheikh Nasser al-Din

al-Albani, un spécialiste du hadith, deviennent les idoles de toute une génération réislamisée. L'activité consiste à évaluer la réalité de la société française à l'aune des prescriptions religieuses tirées du hadith. Dans ses formes extrêmes, il est proscrit de travailler dans un cadre professionnel qui ne permet pas l'accomplissement des cinq prières obligatoires, car il est *haram* (interdit) de vouloir les remettre à plus tard. Une révolution salafiste s'enclenche à cette période, au nom de la pureté de la croyance. Les petits textes de Mohammed ibn Abd al-Wahhab, le prédicateur wahhabite du XVIII^{ème} à l'origine avec Mohammed ben Saoud de l'Arabie saoudite actuelle, sont traduits en français, notamment les *Annulatifs de l'islam* qui énumèrent les comportements entraînant chez leurs auteurs le retrait de leur qualité de musulman. Le titre d'un opuscule du XIX^{ème} siècle issu de la tradition wahhabite, *Allégeance et Rupture (al-wala' wa al-barra')*, prend valeur de principe de vie – il convient de faire allégeance aux seuls « vrais » musulmans et de rompre avec toutes les formes de mécréance. Des salafistes demanderont ainsi à leurs coreligionnaires de « faire du *barra'* », de rompre avec les institutions publiques, car croire en leur légitimité aurait pour effet de les couper de leur religion. En effet, la croyance n'est pas séparable de l'unicité divine (*tawhid*) entendue comme principe de mobilisation permanente : Dieu seul doit faire l'objet d'un culte exclusif. Cette pureté est donc altérée si le croyant fréquente un ami juif ou chrétien, s'il lit des livres autres que le Coran ou les compilations de hadith, s'il participe aux élections, car il reconnaîtrait alors un ordre politique injuste. Et celui qui ne respecte pas l'intégrité de la

croyance, qui n'est pas à la hauteur de l'enjeu, est promis aux feux de l'Enfer. Une métaphysique très simpliste circule ainsi avant même la révolution numérique, dès le milieu des années 1990.

Le communautarisme se caractérise par l'exigence d'un traitement particulier pour les membres d'une communauté religieuse donnée. Dans sa version extrême, les représentants (souvent autoproclamés) de ladite communauté entendent bénéficier d'une délégation de service public pour gérer eux-mêmes les questions liées au statut personnel (divorce, héritage etc.). Par définition, le communautarisme établit un rapport de forces dans l'espoir de s'interposer entre l'État et le citoyen en prétendant parler au nom d'un collectif qu'il a lui-même constitué par un discours revendicatif. Pour les Frères musulmans comme pour les salafistes, il s'agit de faire reconnaître un islam totalisant et socialement contraignant, idéalisé et figé dans le temps mythique de l'origine (selon la vision constitutive des différentes variantes de l'islamisme). Pour eux, rien ne serait pire que l'avènement d'un rapport entre les personnes d'origine musulmane et leur religion comparable à celui qui existe chez la majorité des Français.

La sensibilité incarnée par les réseaux d'inspiration « frériste » (proche des Frères musulmans), prône un communautarisme inclusif. Il s'agit, on l'a vu, de modifier le droit pour le rendre compatible avec la « diversité culturelle ». Ces réseaux ont investi depuis une trentaine d'années le champ municipal et parviennent

ainsi à s'enraciner dans les systèmes politiques locaux. La sensibilité salafiste, quant à elle, se reconnaît davantage dans un communautarisme exclusif caractérisé par la mise en place d'enclaves territoriales dans les quartiers.

Une rivalité oppose certes ces deux expressions en concurrence pour le contrôle des musulmans – les salafistes critiquant la volonté de pouvoir des Frères, et les Frères l'intolérance théologique des salafistes –, mais elles se retrouvent pour critiquer de conserve l'islamophobie présumée de la société française. Dans certains cas, une synthèse salafo-frériste apparaît, avec une division des rôles selon les situations : les Frères ingénieurs en cravate mettent en avant leur capacité de négociation avec les pouvoirs publics pour garantir le respect de l'ordre public, mais abandonnent volontiers la prédication et les cours de religion à des imams de sensibilité salafiste. Si bien que ces deux formes, distinguées l'une de l'autre sur le plan analytique, se conjuguent souvent dans l'exercice quotidien de l'islamisme européen. Il n'est pas rare de voir des associations dont le spectre s'étend du politique au religieux, avec des conseillers municipaux de sensibilité frériste et des prédicateurs salafistes à la mosquée. Il n'y a donc pas une opposition tranchée entre ces deux expressions, mais, très souvent, complémentarité sur le terrain.

Bien entendu, les mouvements salafistes les plus littéralistes détestent les Frères musulmans, qualifiés de mouvement politique visant le pouvoir. Mais sur le terrain, il existe toute une gamme d'attitudes entre ces

deux pôles, avec une mobilisation de jeunes diplômés nés en France, très actifs sur les réseaux sociaux dont ils maîtrisent les codes de communication, comme on peut le voir sur la chaîne YouTube *Ummat Vox* qui s'est rendue célèbre par un *live* au titre évocateur « *La République déclare la guerre aux musulmans* », enregistré le 6 octobre 2020 pour dénoncer, le jour de l'assassinat de Samuel Paty, le discours de refus de l'islamisme prononcé par le Président de la République le 2 octobre aux Mureaux. De plus en plus populaire avec des « vues » de plusieurs dizaines de milliers de Youtubeurs, la chaîne se réclame à la fois de la défense de l'association humanitaire d'orientation salafiste *Baraka City*, dissoute en 2020 en raison des liens de certains responsables avec le jihadisme, et de la défense du CCIF d'orientation frériste.

III . LE PARCOURS DES JIHADISTES PASSE PAR L'ISLAMISME

Ma thèse, qui me vaut un certain nombre de problèmes et d'inimitiés, est que c'est à l'intérieur du cercle islamiste qu'on trouve un engagement plus étroit, celui du jihadisme et du terrorisme. Autrement dit, le jihadisme se trouve dans la continuité de l'islamisme. On le voit bien avec les détenues de Fleury-Mérogis. Sur un échantillon de 45 ou 50 jeunes femmes, par exemple, plus des deux tiers sont d'abord passés par le salafisme dit « quiétiste » – ce qui est un mauvais terme, il vaut mieux

parler d'un salafisme « piétiste », qui multiplie les clôtures entre le croyant et la société globale, disqualifiée dans son principe. Les jihadistes peuvent aussi être d'anciens membres des Frères musulmans. Un exemple que je reprends souvent est celui d'un jeune jihadiste dont le parcours est selon moi particulièrement représentatif puisqu'il est passé par toutes les cases de l'islamisme. Au départ, il s'est converti par la médiation du mouvement du Tabligh, un mouvement fondamentaliste d'origine indienne qui promeut l'imitation littérale du prophète et qui s'est implanté en France dans les années 1970 et 1980, principalement auprès des milieux d'immigrés ouvriers. Ce mouvement, on l'a vu, se caractérise par une intense activité de conversion. D'origine chrétienne, le jeune dont je parle s'est converti par l'intermédiaire du Tabligh. Mais il s'en est détaché parce que leur savoir religieux était, selon lui, trop superficiel, trop anecdotique, trop imprégné par la personnalité des dirigeants de l'association. C'est ce que disent les salafistes sur le Tabligh, accusé de simplifier la foi et de diviniser les imams du mouvement. Il est en quête de quelque chose de plus sérieux sur le plan intellectuel. Il trouve alors sa nourriture spirituelle et politique chez les Frères musulmans grâce aux conférences de Tariq Ramadan en banlieue parisienne. Ce fut selon lui une période passionnante, durant laquelle il a beaucoup lu et s'est formé intellectuellement. Cependant – et nous nous situons avant les affaires de mœurs de Ramadan –, il n'était pas tout à fait à l'aise lors des réunions du prédicateur frériste : il y avait trop de femmes, trop de mixité. Et il est donc passé chez les salafistes. C'était parfait, les

hommes et les femmes étaient séparés, la discipline était très stricte ; il y avait un apprentissage de l'arabe et des cours de religion avec des cheikhs salafistes, notamment des cheikhs saoudiens consultables à distance sur une multitude de sujets. Mais il y avait un problème. Les grands cheikhs saoudiens rappelaient sans arrêt l'obligation d'obéir au détenteur de l'autorité politique – la famille Saoud –, sans chercher à discuter leurs choix de politique étrangère. Les membres de la famille royale saoudienne sont au-delà de la critique religieuse, de même que leur option pro-américaine : « *Quand on leur posait des questions politiques, ils nous répondaient que ce n'était pas nos affaires et que nous devons obéir* ». La solution, pour ce jeune, a en fin de compte été le mouvement jihadiste. Celui-ci opérait une synthèse idéale : séparation entre hommes et femmes, étude des textes en arabe, mais, en plus, critique structurée et action violente contre la politique des États-Unis dans le monde musulman.

Ce jeune homme a ainsi cheminé à travers les différentes expressions islamistes avant de devenir jihadiste. Cet exemple relativise l'argumentation des Frères musulmans lorsque ceux-ci prétendent, après chaque attentat, que cela ne serait pas arrivé s'ils avaient exercé des responsabilités plus grandes dans l'organisation de l'islam et la gestion des quartiers. Dans ce type de raisonnement, très paradoxal, c'est le déficit d'islam qui est rendu responsable de l'islamisme meurtrier, au motif que les Frères auraient signalé ce type de déviance aux autorités compétentes. Le doute est permis à cet égard.

D'abord, parce que les responsables communautaires ne l'auraient probablement pas signalé : le fameux « numéro vert » de prévention du jihadisme n'a pas été utilisé par les imams de mosquées – qu'ils soient proches ou non des Frères musulmans. Ensuite et surtout, parce que le thème de l'islamophobie, si cher au discours de propagande frériste, fournit en général une légitimation pour un passage à l'acte. Les idéologies, on le sait au moins depuis Hitler, prétendent toujours défendre une communauté en légitime défense. Ceux qui ont un projet offensif prétendent toujours agir en situation de victime face à un ennemi. Et le mouvement victimaire, la victimisation, la dénonciation permanente de l'islamophobie est évidemment une composante du discours des Frères musulmans. On a trouvé dans le téléphone portable d'Abdel Hamid Abbaoud, membre du « commando des terrasses » lors des attentats du 13 novembre 2005, de nombreuses affiches du CCIF dénonçant l'islamophobie de la France. Ladite islamophobie serait devenue la « nouvelle religion » de l'État français et la laïcité une machine de guerre contre l'islam, légitimant par-là la rupture et une réaction violente.

De la même manière, des mouvements salafistes, proches de l'Arabie saoudite, condamnent le terrorisme comme une déviance abominable. Mais quiconque s'intéresse au jihadisme et fait des entretiens avec des jihadistes sait qu'ils lisent pour l'essentiel de la littérature salafiste, notamment les *Annulatifs de l'islam* de Abdelwahhab ou d'autres textes sur la croyance. L'islamisme aime à remettre en doute la qualité de musulman de celui qui est

né musulman, exigeant de lui des actes et des attitudes prouvant une appartenance positive à sa religion, marqués par l'adoption de pratiques et de comportements déterminés. Les islamistes s'en prennent ainsi à ceux qu'ils appellent les « Coranistes », le terme renvoyant à une vision essentiellement spirituelle de l'islam fondée sur le Coran et méfiante vis-à-vis du hadith.

Dans le même ordre d'idées, la notion de « rappel » à la loi islamique est essentielle et, tous les jours, les salafistes rappellent un certain nombre d'actes à faire ou à ne pas faire, ce qui est une façon de contrôler la population musulmane en faisant planer le procès d'irreligion à ceux qui choisiraient une pratique individuelle. Le rappel comme mode d'affirmation de la norme et de son importance est fondamental pour les islamistes et s'appuie aujourd'hui sur la sophistication des réseaux et des messageries qui rappellent chacun à ses obligations religieuses. Il y a ainsi des mécanismes de contrôle social qu'on retrouve jusque dans les prisons. Le directeur de l'ensemble de prisons d'Île-de-France me disait que ses prisonnières sud-américaines arrêtées à l'aéroport de Roissy parce qu'elles transportaient de la drogue n'avaient pas le droit d'être en pantalon, de regarder la télévision, de célébrer Noël et qu'il a dû intervenir assez lourdement avec les ERIS pour que ces jeunes femmes puissent célébrer Noël sans subir la pression des « TIS » (terroristes islamistes). Ce qui se passe dans les prisons est une expression condensée de ce qu'on observe dans les quartiers.

IV. L'ÉCOSYSTÈME ISLAMISTE ET LE MYTHE DE LA RADICALISATION SOLITAIRE

On distingue souvent menace exogène et menace endogène. Je crois qu'il faut nuancer cette opposition. Les jeunes femmes qui ont voulu placer des bombes rue de la Bûcherie, en face de Notre-Dame de Paris, dans la nuit du 3 au 4 septembre 2016, étaient en relation avec Rachid Kassim qui depuis Raqqa, sur sa chaîne Telegram, « Sabre de lumière » leur donnaient des cibles et des modes opératoires. Cela rattacherait, par exemple, ce projet terroriste à une menace exogène. Ces jeunes femmes ont ainsi dit qu'elles avaient été recrutées sur Internet par Rachid Kassim. Mais cette version des faits est contestable : il semble qu'elles étaient en amont décidées à commettre une action terroriste et que ce sont elles qui ont sollicité Rachid Kassim. La menace était donc aussi endogène, de ce point de vue. Elles étaient déjà convaincues de passer à l'acte et elles ont trouvé chez Rachid Kassim l'homme qui leur a indiqué un *modus operandi*. Incarnaient-elles une menace exogène ou une menace endogène ? Les deux en réalité. Avec l'organisation État islamique, ces jeunes femmes ont trouvé les moyens de passer à l'action.

Le parcours de ces jeunes filles est par ailleurs intéressant. Elles venaient de la petite délinquance tout en étant socialisées à l'adolescence dans les milieux salafistes, avec ce passage très fin entre délinquance et islamisme plutôt d'orientation salafiste. Elles fréquentaient des librairies

islamiques et l'une avait fait son stage de 3^e dans sa librairie salafiste. Elles évoluaient dans un microcosme où la délinquance cohabitait avec une forme radicale d'islam. Car vendre de la drogue n'est pas nécessairement blâmable, du moment que la drogue est vendue aux mécréants, aux non-musulmans : c'est un discours que l'on entend régulièrement. On peut voir chez le même individu la cohabitation d'un référentiel délinquant, criminel, et d'un référentiel religieux. Mohammed Merah en est une illustration emblématique : issu du milieu délinquant de la cité des Izards au nord de Toulouse, il fréquentait les mosquées du Grand Mirail. L'engagement jihadiste apportait une légitimation rétrospective à son activité délinquante.

Ces jeunes femmes étaient donc déjà islamistes et fréquentaient des groupes islamistes. Ce dernier point est important : une des grandes difficultés concernant le phénomène islamiste est l'obstacle que constitue un type d'explication qui a beaucoup circulé après les attentats de Toulouse en mars 2012 ou du 13 novembre 2015, celle d'une radicalisation solitaire face à internet, face à un écran. Cette idée est fautive. Elle est fautive, mais elle a beaucoup circulé, elle a tellement circulé qu'elle a été intériorisée par les intéressés qui ont trouvé là un système de défense efficace, que les avocats utilisent régulièrement lors des procès. Tout ce qui relève de l'environnement religieux et militant est ainsi systématiquement effacé des témoignages dans les dossiers judiciaires. Il y a là un système de défense tellement systématique qu'il relève selon moi d'une stratégie qui circule de manière

assumée et qui consiste à diriger le regard sur l'individu, ses failles psychologiques, voire sa famille, mais sans évaluer le rôle socialisateur de son environnement géographique, humain, militant, de tout ce que j'appelle l'écosystème islamiste. Qu'on me comprenne bien : aller à la mosquée, dans une sandwicherie halal, dans une librairie islamique n'a rien de répréhensible en soi, mais le problème surgit lorsque tout cela forme une micro-société qui se définit contre autrui. Or, même lorsqu'un terroriste agit seul, l'acte terroriste est le produit d'une action collective. Les inculpés disent tout le temps dans les dossiers judiciaires que leurs parents ne pratiquent pas, que leurs parents ne sont pas musulmans, ce qui est faux. Ils ne sont peut-être pas salafistes, ne pratiquent pas les cinq prières quotidiennes, mais ils sont évidemment musulmans. On entend aussi «*je n'allais pas à la mosquée*». Or, tous les témoignages un peu approfondis montrent encore l'inexactitude de cette affirmation. Encore une fois, le grand problème, c'est qu'on peut tout à fait aller prier dans une mosquée qui n'a rien de radical (même si elle peut l'être dans certains cas) puis se retrouver dans des appartements pour tenir des séminaires religieux (*halaqât*) et diffuser des propos radicaux. Autrement dit, ces groupes séparatistes circulent dans différents cercles : le cercle islamique, légal; le cercle islamiste, militant, et le cercle jihadiste, criminel et terroriste.

Il faut ainsi se déprendre d'un certain nombre de catégories qui sont inexactes, mais qui sont courantes et popularisées par les médias et le cinéma. Je pense par

exemple à *Le ciel attendra* qui raconte la radicalisation d'un jeune sur Internet sur le modèle de la dérive sectaire. L'explication par la secte est très insuffisante : le salafisme n'est pas à l'islam ce qu'une secte comme les Témoins de Jéhovah peut être au christianisme. Le salafisme est beaucoup plus prégnant puisqu'il est parvenu à influencer le contenu de l'islam contemporain dans les structures de production de cet islam (Université d'al-Azhar, grandes universités et institution religieuse saoudiennes). On ne peut pas le comparer à une simple secte et faire ce type de raccourci qui, d'une certaine façon, exonère l'écosystème de ses responsabilités et isole ce dernier des foyers d'influence dans le monde musulman. On comprend bien qu'il s'agit de ne pas incriminer l'ensemble de nos compatriotes d'origine musulmane, mais il n'est pas judicieux pour cette raison d'évacuer la question de l'écosystème islamiste dans l'explication du phénomène de rupture.

Il existe une politique du signe religieux. Si vous allez à Saint-Denis, vous avez des rues saturées de restaurants halal, de librairies islamiques, de magasins de vêtements islamiques. L'ensemble renvoie nécessairement les habitants du quartier à une identité religieuse musulmane : il n'y a rien de blâmable à ça, je le précise encore, à condition cependant qu'il existe d'autres formes d'expression dans ces espaces, d'autres types d'activité associative, d'autres formes de rassemblement. Or, il n'y en a pas. Tout le problème est là : non pas dans la présence de lieux associée à une forme spécifique de pratique musulmane, mais dans le monopole associée à

une seule expression. Le quartier capture les personnes qui y vivent dans ces formes communautaires. Le grand défi, me semble-t-il, est de rétablir du pluralisme dans les quartiers et de ne pas les laisser sous l'emprise d'une seule idéologie religieuse.

Cet écosystème ne peut être ignoré quand il est question du jihadisme. Hugo Micheron décrit ainsi très bien dans *Le jihadisme français* l'écosystème toulousain autour de Mohamed Merah. De même, la filière des Buttes-Chaumont dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris a joué un rôle essentiel dans les attentats de janvier 2015. Les frères Kouachi sont passés de famille d'accueil en famille d'accueil. Dans la dernière famille d'accueil, les fils se sont convertis à l'islam. Ils incitent les Kouachi à venir prier dans la mosquée du Pré-Saint-Gervais dans le XIX^{ème}. A cette occasion, ils rencontrent Farid Benyettou, prédicateur religieux en lien avec une filière d'envoi de volontaire en Irak. Chérif Kouachi veut partir en Irak, il est arrêté en 2004 puis placé en prison. C'est à Fleury qu'il convertit à la cause Amedy Coulibaly. La suite est connue. A un moment crucial de leur parcours, de leur basculement, il y eut donc une socialisation de quartier, avec des amitiés, des discussions sur le jihad en Irak, en Afghanistan, des rencontres avec des cheikhs jihadistes. Ces personnages ne sont pas nécessairement bien acceptés par les imams de mosquée, mais il y a des formes d'accommodement, notamment pour empêcher les troubles dans la mosquée, ils sont donc parfois admis à faire le prêche. Même chose à la mosquée de Bellefontaine à Toulouse où la femme du cheikh Olivier

Corel, le fondateur de la communauté d'Artigat, est autorisée à faire des cours suivis par Mohammed Merah.

* *
*

La réponse aux menaces séparatistes islamistes ne consiste pas selon moi à interdire et surveiller, mais à créer des espaces concurrents. Il faut garantir l'existence du cercle islamique, diminuer l'influence du cercle islamiste et combattre l'action du cercle jihadiste. Se limiter à ce dernier cercle au nom de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme ne suffira pas. Dans le même temps, il conviendrait de favoriser d'autres types de sociabilité. La grande difficulté est que les trois cercles, islamique, islamiste et jihadiste ont des zones de sociabilités en commun, ne serait-ce que la mosquée. Sur ce terrain-là, le terrain religieux, il faut arriver à montrer qu'il existe d'autres expressions de l'islam. Nombreux sont ceux qui dénoncent le coup de force des islamistes sur le sens religieux, sur la manière dont les textes sont détournés, sur la traduction abusive de termes arabes pour soutenir le caractère obligatoire du voile, pour ne citer que cet exemple. Nombreux sont ceux qui défendent l'idée qu'il y a des communautés interprétatives et qu'aucun groupe ne peut se prévaloir d'une seule interprétation, d'une seule vérité et encore moins l'imposer. Le prétendre,

c'est déjà abuser les auditeurs. Le problème est que les musulmans anti-islamistes ne peuvent se contenter de s'exprimer dans les médias. Ils doivent aussi aller sur le terrain de l'adversaire pour, au moins, semer le doute chez les jeunes que ce dernier séduit. Cela n'est cependant pas le rôle de la République. Le rôle de celle-ci, qu'elle n'arrive plus à tenir, est d'assurer le pluralisme sur tout le territoire.

Questions dans la salle

Thibault de Montbrial² : *Merci beaucoup pour cet exposé qui constitue une synthèse brillante de ce qui constitue un problème aigu pour l'avenir même de notre nation.*

Je voudrais commencer par quelques remarques.

La première, concernant la tentative d'attentat près de Notre-Dame, est que vous avez tout à fait raison de dire que ce sont les jeunes filles inculpées qui ont décidé de contacter Kassim. Leurs velléités offensives étaient antérieures, puisque Madani a par ailleurs été condamnée à dix ans de prison pour association de malfaiteurs terroristes dans le cadre d'un premier complot auquel elle a participé avant de contacter Kassim.

Vous avez évoqué les stratégies de défense pénale : ce qui est très intéressant, c'est que les terroristes islamistes

2. Avocat au Barreau de Paris et Président Fondateur du Centre de Réflexion sur la Sécurité.

ne sont pas du tout dans la revendication de leurs actes, contrairement à ce que l'on a pu connaître par exemple avec les Basques ou les Corses. Ils minimisent constamment leur implication. Les dossiers de retour de Syrie sont systématiquement l'objet de débats sur la réalité même de l'intention de ceux qui étaient partis et il faut souvent qu'on ait l'aide de nos partenaires extérieurs pour apporter la preuve d'un engagement réel.

Enfin, sur le judiciaire, on voit se développer un phénomène extrêmement inquiétant : l'émergence d'avocats acquis à la cause islamiste, qui vont souvent à l'extrême limite des règles déontologiques.

Ces remarques faites, je souhaiterais vous poser trois questions.

La première porte sur le terme de «séparatisme». Plutôt que ce terme, qui est défensif, qui renvoie à l'idée de personnes souhaitant vivre entre eux, ne ferait-on pas mieux de parler de conquête ? «Séparatisme» me semble un euphémisme pour des intentions autrement plus inquiétantes. Deuxième question : pensez-vous qu'il est encore temps d'éviter en France une explosion de violence généralisée ? Enfin, quels moyens pour reprendre la main ? Je souhaite pour ma part être optimiste. En combinant une politique de sécurité hyperrépressive contre les délinquants – le terrorisme étant de la délinquance – et une politique d'éducation, serait-il possible de reprendre la main sur la socialisation d'une partie de la population, qu'on a laissée aux islamistes,

et remettre ainsi la République sur les rails? L'histoire montre qu'il y a toujours un moment où l'homme finit par primer sur le dogme. Recréer de la transcendance autour des valeurs de la République, autour du récit national, en reprenant la main sur les questions d'intégration et en les assumant, peut-être aussi en limitant, voire en arrêtant l'immigration, pendant quelques années, pour permettre l'intégration : un tel objectif de moyen et de long terme, difficile, est-il atteignable?

Bernard Rougier : Concernant la dernière question, je voudrais souligner quelques points positifs. D'abord, je n'ai eu aucun mal à constituer une équipe à Paris 3 pour m'aider. Je n'aime pas le dire de cette façon, car je ne vois pas mes étudiants sous un angle confessionnel, mais tous étaient musulmans ; ils ne se reconnaissent absolument pas dans l'islamisme, n'avaient aucun problème à me raconter ce qui se passait dans les lieux qu'ils fréquentaient et les conversations qu'ils entendaient. Je pense ainsi qu'il y a une attente d'un segment de la population qui ne s'exprime pas, peut-être parce qu'il a peur, que le quartier est plus ou moins contrôlé par ce qu'on peut appeler des pouvoirs invisibles, et qu'il y a cette notion de « communauté » qu'on ne veut pas trahir. Mais une partie des jeunes voit bien la réalité, souvent davantage les étudiants venus d'Algérie, qui ont connu la décennie noire et ne se font aucune illusion sur un discours qui leur rappelle leur propre histoire. Les étudiants d'origine algérienne sont beaucoup plus lucides sur la réalité du phénomène que des hauts fonctionnaires ou des universitaires français encore très naïfs ou trop partisans.

Reprendre la main demande néanmoins plusieurs choses dont je ne suis pas sûr qu'elles soient toujours réunies. Il faudrait par exemple ce qu'Edgar Pisani appelait, dans un contexte très différent, une « administration de mission » : des gens mobilisés 24 heures sur 24, autant que le camp d'en face, et dont l'expérience dépasserait le temps administratif de nomination de trois ou quatre ans. Les phénomènes dont nous parlons se développent dans le temps long. Il faut avoir une mémoire et une excellente connaissance du tissu social. Le démantèlement des renseignements généraux a été dommageable à cette connaissance du tissu, fondamentale pour identifier les personnalités exemplaires ou charismatiques qu'il faut mobiliser pour affaiblir l'influence des islamistes. Cela demande une très bonne connaissance sociologique de l'appareil d'État et des préfets totalement impliqués. Il se trouve que j'ai rencontré un certain nombre de préfets. L'un d'entre eux m'a dit qu'il s'appuyait sur la grande mosquée de telle commune parce que c'est de là que lui remontent les informations et que, de toute façon, l'appareil d'État ne fonctionne pas à ce niveau-là. C'est inquiétant.

Je pense qu'on peut éviter l'explosion, souhaitée évidemment par les intéressés : les mouvances indigénistes, qui veulent exploiter les violences policières, et une frange de la mouvance islamiste, qui cherche une explosion qui lui permettra de négocier une représentativité. Ce qui me conduit à votre première question. Je me la suis posée lors de la publication de mon livre, parce qu'au départ, l'éditeur, le directeur des PUF, voulait l'appeler

«La sécession». Or, je lui ai fait exactement la même remarque : dans un certain nombre de communes, ce n'est pas une attitude de sécession, mais clairement de conquête. Lors des élections municipales de l'année dernière, cela n'a pas été dit parce qu'on s'est focalisé sur les listes communautaires, mais en réalité il y a eu du communautarisme à l'intérieur des listes classiques, à gauche comme à droite, de façon extrêmement subtile, en évitant d'en parler publiquement. Cependant, le terme de séparatisme vaut dans la mesure où cette dynamique met justement en péril le tronc commun. La conquête peut être indexée au mot séparatisme dans la mesure où son adversaire, c'est l'État-nation. C'est l'histoire de France, ses symboles, tout ce travail qu'il faut déconstruire de leur point de vue. Le séparatisme peut se définir comme l'action qui consiste à détruire ou à affaiblir la communauté nationale en vue de remplacer celle-ci par de nouvelles formes d'allégeance et d'identification en rupture avec la tradition républicaine. Le terme s'applique particulièrement à l'islamisme, car les divers courants qui s'en réclament cherchent à instiller en France une idéologie de guerre civile en détruisant le cadre républicain, sa profondeur historique, son attractivité universelle et sa force de projection transcendant les différences et rassemblant les citoyens de toute origine.

Raison pour laquelle il y a un accord objectif entre une frange de l'islamisme, probablement la plus intelligente, la plus intellectuelle, et les mouvements indigénistes. Ces deux forces agissent en avançant l'idée qu'elles sont en état de légitime défense alors qu'elles sont dans

une action volontaire de destruction du cadre national. Ce cadre national, il nous faut en réponse l'actualiser et le défendre, en échappant au danger identitaire, à la récupération d'extrême-droite, à l'essentialisation, à la tentation de dire que ce qui se passe à Gaza est la continuation de ce qui se passe ici. Cette tâche doit être faite de façon intelligente et républicaine, et ce combat-là ne peut être mené qu'avec un appareil d'État et des acteurs de la société civile convaincus de la nécessité d'une telle lutte, d'une telle reconquête républicaine.

Chems-Eddine Hafiz³ : *Je partage bien évidemment le diagnostic du professeur Rougier. Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'en discuter. Je souhaiterais aller un peu plus dans le détail, notamment sur les cercles que vous avez définis : le cercle islamique, le cercle islamiste et le cercle djihadiste. Quelles sont leurs proportions ? Je suis dans le cercle islamique et je crois qu'il est le plus important : la majorité des citoyens français de confession musulmane se sentent bien dans la République, considèrent que leur pratique religieuse est totalement en harmonie avec ses principes. Mais en effet, séparatisme ou conquête, nous sommes aussi dans une situation de guerre : les islamistes, à travers le monde entier, considèrent qu'il faut combattre la France et qu'arriver à la faire reviendrait à gagner, car elle est l'étendard de la laïcité, qui dérange énormément les islamistes.*

3. Recteur de la Grande Mosquée de Paris.

Mais après avoir dit cela, j'ai entendu qu'il faut relire l'histoire de France, construire un destin national commun avec les musulmans français, bien évidemment, mais je crois qu'il y a des urgences. Je prends un exemple pratique : la Charte qui a été réalisée en partie par la grande mosquée de Paris. Cette Charte des principes pour l'islam de France a été rédigée après l'assassinat de Samuel Paty, à la demande du président de la République lorsque les fédérations composant le CFCM étaient allés le voir pour lui dire qu'aujourd'hui, il faut qu'il y ait un Conseil national des imams. J'ai insisté sur le fait que l'assassinat de Samuel Paty, sa décapitation, me faisait vivre un deuxième cauchemar, car j'ai vécu ces années en Algérie, comme M. Rougier l'a évoqué, et nous assistons au même processus. Le système français est différent de celui de l'Algérie, mais les islamistes connaissent parfaitement les faiblesses de la démocratie et les exploitent.

Pour lutter contre cela, il me semble que l'urgence est déjà de ne pas reculer : or, je suis désolé de le dire, mais les pouvoirs publics reculent. Le cas de la mosquée de Millî Görüs à Strasbourg est exemplaire : cette association islamiste devait recevoir 3,6 millions d'aides de la part de la mairie, c'est incroyable. Vous avez parlé des préfets : je rappellerai que Sefrioui, qui est actuellement en prison à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, avait, six vendredis de suite, harangué la foule devant la mosquée de Paris pour demander le départ de Dalil Boubakeur, mon prédécesseur, excommunié celui-ci et l'avoir pratiquement condamné à mort parce qu'il avait

eu l'outrecuidance de critiquer le Hamas dans un journal israélien. Cela, sans aucune réaction des pouvoirs publics. Je suis pour ma part exposé à une vindicte aussi violente que celle dont est victime Chalghoumi. Autrement dit, les représentants musulmans républicains, qui mènent des actions, un certain nombre de combats, ne sont pas soutenus. J'ai l'impression d'être seul et isolé. Nous, responsables musulmans, avons besoin de l'aide d'intellectuels, de journalistes, d'écrivains pour défendre une République laïque où les musulmans qui jouent le jeu seraient considérés comme des citoyens à part entière. Nous ne le ressentons pas de cette manière.

Bernard Rougier : J'aimerais bien pouvoir répondre à votre question concernant les proportions. Ce qui me semble inquiétant dans les sondages, celui de l'Institut Montaigne ou de l'IFOP, c'est qu'il y a chez les plus jeunes une dynamique vers le séparatisme. La majorité tient bon dans le cadre républicain, mais si l'effet de génération continue, la majorité silencieuse que vous représentez risque de passer derrière. Il y encore une majorité, pratiquante ou non pratiquante, qui ne se reconnaît ni dans l'islamisme ni encore moins dans le jihadisme, mais la jeune génération est beaucoup plus radicalisée, y compris dans les milieux intellectuels (il y des sympathisants jihadistes qui soutiennent des thèses en science sociales par exemple). L'urgence est de mettre fin à cette dynamique. Bien entendu, vous serez évidemment l'un des acteurs de cette reconquête, mais se pose une difficulté majeure dans votre cas : plus un acteur est institutionnel, associé au pouvoir ou interlocuteur

privilegié de celui-ci, plus il est d'emblée discrédité auprès de la jeunesse. C'est une position extrêmement difficile à tenir, qui demande parfois de jouer le jeu communautaire pour retrouver une légitimité. Pour corriger la dynamique actuelle, il faut de la continuité dans l'action de l'État, une vraie connaissance active et proactive sur le long terme. Or notre fonctionnement administratif, les nominations, l'alternance politique qui est évidemment inévitable, font que cette expérience se perd. Il y a là un défi à relever pour l'administration en matière de travail de terrain.

Laurence Vichnievsky⁴ : *Concernant le séparatisme, vous le savez, un texte est en discussion actuellement devant le Parlement. Je suis rapporteur de l'une des parties de ce texte, concernant le principe de laïcité dans la fonction publique et chez les délégataires de service public. Je voulais vous demander si vous pensiez que ce texte peut être un outil efficace ?*

Bernard Rougier : Oui, j'ai lu la loi. J'ai vu également des sénateurs et des députés, j'ai été auditionné, j'ai vu le ministre de l'Intérieur. Cette loi est sûrement nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. Ce n'est pas seulement avec un arsenal législatif que l'on pourra lutter contre ce phénomène. Mais la loi a le mérite de mettre les acteurs religieux devant leur responsabilité. Elle a aussi le mérite de donner plus de moyens pour prévenir une

4. Députée du Puy-de-Dôme.

affaire comme l'assassinat de Samuel Paty, avec des dispositions contre la mise en danger de la vie d'autrui par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Le volet répressif est aussi nécessaire : il est anormal qu'un livre comme *La voie du musulman* d'Aboubaker Djaber Eldjazairi, soit partout dans les librairies islamiques et circule sans problème en France, alors qu'il explique par exemple qu'il faut frapper les femmes sur les parties molles quand elles n'obéissent pas.

Il fallait donc faire quelque chose, il fallait un texte suffisamment fort. Mais je ne suis pas dupe, cela ne suffira pas. Il s'agit ici d'une lutte quasi-existentielle, comme je vous l'ai dit, de part et d'autre, et cette lutte se fait sur le long terme. Rappeler les principes de la République, le principe de laïcité, était utile, mais ne parlera pas vraiment à une jeunesse qui a tendance à suivre un modèle multiculturaliste, à considérer qu'interdire les signes ostentatoires est une atteinte à la liberté. Les jeunes ne comprennent pas ce qu'est la laïcité, ils ne comprennent pas qu'elle relève du principe de souveraineté, de la séparation du politique et du religieux entamé à partir des guerres des religions dans l'Europe des XVI^e – XVII^e siècles. Le problème est qu'on ne transmet pas cette mémoire longue permettant de comprendre que la laïcité, c'est permettre à des gens qui ont des croyances différentes de pouvoir vivre ensemble et c'est l'idée que, dans l'ordre politique, la loi politique, civile, est supérieure à toute autre loi, quitte à ce que dans l'ordre religieux chacun suive ses convictions dans le respect d'autrui. Tout un effort de pédagogie doit être

mené pour rappeler ce qu'ont été les guerres de religion, rappeler que dans l'ordre du politique, c'est l'État, sa loi, qui doit être prioritaire sur les croyances et les lois religieuses. L'État a mis fin aux guerres de religion par la mise en valeur du concept de souveraineté politique par Jean Bodin, juriste du roi, en 1576, dans les Six livres de la République – nulle croyance religieuse ne pouvant contester la validité de la loi. On remarque au passage que le concept de « chose publique » (*res publica*) précède de trois siècles la proclamation de la République comme régime politique.

Promouvoir la laïcité demande ce travail de récapitulation dans un temps un peu plus long que la loi de 1905, qui était liée à un contexte qui n'est plus du tout celui de la France aujourd'hui. Il y a une forme de myopie qui dessert le principe de laïcité et que nous devons corriger, en remontant à la construction de la souveraineté et à l'exigence de priorité du politique sur toute autre croyance.

Georges Malbrunot ⁵ : *Je commence par deux petites remarques, avant de poser deux brèves questions.*

Tout d'abord, j'ai fait moi-même fait une enquête sur les organisations caritatives qataries, et la façon dont elles financent un certain nombre d'associations islamiques en France. Or, ce qu'il faut dire est que le renseignement territorial sait ce qui se passe en France. L'État sait ce qui

5. Grand reporter pour *Le Figaro*.

se passe. Le ministère de l'Intérieur sait ce qui se passe. Ce sont les maires, souvent, et l'autorité publique qui ne veulent pas voir.

Ma deuxième remarque porte sur le conflit israélo-palestinien : dans la lutte contre l'islamisme, il faudrait que les représentants islamiques condamnent les tirs du Hamas sur Israël, tout en protestant contre les frappes israéliennes sur Gaza, sur les enfants – cette question touche beaucoup la communauté musulmane en France qui peut tomber sinon dans des formes de complotisme reposant sur l'idée que la France ne fait rien.

J'ai enfin deux questions. Tout d'abord, les autorités françaises en ont-elles fini avec une certaine complaisance vis-à-vis de cette dérive et de certains de nos alliés? Les autorités saoudiennes ont-elles changé d'attitude, nous donnent-elles des noms? Ensuite, ne faut-il pas aussi regarder nos propres failles, nos propres faiblesses? Par exemple, quand François Hollande assimile islam et islamisme, qu'Emmanuel Macron donne des leçons à l'islam lors de son discours aux Mureaux... On est tous d'accord pour dire que l'islam a des problèmes, mais était-ce à Emmanuel Macron de le dire? Ne donne-t-on pas des bâtons pour nous faire battre, ne faut-il pas aussi analyser ce qu'on raconte et qu'on écrit?

Bernard Rougier : Pour ce qui est de votre première question, les autorités politiques d'Arabie saoudite ont changé d'attitude. Mohammed ben Salmane exerce un

contrôle beaucoup plus fort sur l'instance religieuse que ne l'avaient les précédents monarques. En ce sens-là, sa politique nous arrange, même s'il est, en matière de droits de l'homme celui que nous savons. Les Saoudiens coopèrent très largement sur le renseignement, sur les Français qui partent faire des études religieuses, etc. Ensuite, ne sommes-nous pas dans la complaisance vis-à-vis de l'Arabie saoudite, du Qatar... ? Sûrement, cela fait partie de nos contradictions, mais on ne peut pas éviter ce type de contradiction. On ne pourra pas jamais avoir une politique étrangère conforme à nos idéaux politiques internes. Ce qu'il faut, en revanche, c'est être tout à fait lucide sur les États qui appuient des gens qui veulent nous détruire. Nous devons arrêter des flux financiers et idéologiques qui dérèglent notre pacte républicain et qui sont facilités par certains États. Dans l'État westphalien classique, on était tout à fait capable de séparer les enjeux internes des enjeux extérieurs. On ne le peut plus aujourd'hui. On est obligé dans notre politique étrangère de prendre en compte les effets de l'action des États à l'intérieur.

Ardavan Amir-Aslani ⁶ : *La grande tragédie de l'islam est qu'il a en quelque sorte connu sa Renaissance avant son Moyen Âge. Cela est peut-être dû au fait qu'il n'y a plus d'ijtihad, cette réinterprétation du sens alors qu'il y a un fort besoin de la chose, comme l'Église catholique avec Vatican II.*

6. Avocat au Barreau de Paris – Cabinet Cohen Amir-Aslani.

Deuxièmement, vous avez parlé de tous ces acteurs qui cherchent à remettre en question l'ordre républicain en France : l'Arabie saoudite, le Qatar, la Turquie d'Erdogan, les Frères musulmans. On constate que tous ces pays-là sont sunnites, en même temps qu'ils sont alliés de la France, alors que l'Iran est un pays chiite considéré comme un pays ennemi. Ce conflit de civilisation n'est-il pas un conflit avec le monde sunnite exclusivement, marqué par la pensée wahhabite, salafiste, issue de l'Arabie saoudite ? Et pas avec le monde chiite dont la hiérarchie cléricale empêche dans une certaine mesure les dérapages ? Troisièmement, en France, ne faudrait-il pas identifier des personnes qui ont fait des études, qui ont réussi à s'intégrer dans la société et qui pourraient constituer des role models issus de la communauté musulmane en France ?

Bernard Rougier : Concernant le deuxième point, on a dit que les chiïtes nous font peur à cause de leur ordre, et les sunnites à cause de leur désordre. Je crois qu'il faut nuancer votre propos. Le courant incarné par Khomeini est le courant le plus exotérique, littéraliste, le plus proche de l'islamisme sunnite à l'intérieur de l'islam chiïte. Il cherche à étouffer toute la tradition distinguant le « Coran parlant » du « Coran silencieux » étudiées par Amir-Moezzi. Autrement dit, à refouler les possibilités de réinterprétation, le dépassement du littéralisme de la Loi. Khomeini détestait toutes ces dimensions mystiques, ésotériques, il était pour l'exotérisme et la Loi religieuse façon sunnite. Rappelez-vous que les premiers timbres publiés en 1979 après le succès de la

Révolution iranienne représentent Hassan al-Banna, le fondateur des Frères musulmans en Égypte en 1928. Ceux qui ont fondé le parti islamiste à l'origine de la Révolution islamique, le parti al-Dawa, en Irak, avec Mohammed Bakr al-Sadr, sont des lecteurs des Frères musulmans. Ils ont repris cette littérature en l'acculturant à la culture religieuse chiïte et au rôle du clergé, absent dans le sunnisme. Khomeïny est l'hybridation de ces deux courants, la synthèse entre les Frères musulmans égyptiens et la hiérarchisation cléricale chiïte. On se trouve ainsi, en réalité, au-delà de l'opposition entre sunnites et chiïtes : l'été dernier, par exemple, c'est à Téhéran, où il ne se cachait pas, que le Mossad a exécuté Abou Mohammed al-Masri, un des hauts-cadres d'Al-Qaïda. Certains centres de pouvoir à Téhéran ont joué l'alliance avec Al-Qaïda avant même la chute du régime des talibans. L'opposition entre sunnite et chiïte ne peut pas donc pas être mobilisée mécaniquement.

Pour ce qui est de l'*aggiornamento* de l'islam, le paradoxe est que précisément les jihadistes, en fin de compte, font sans cesse de l'*ijtihâd*, de l'effort d'interprétation, et que c'est même une des clefs de leur succès : ils sont très doués pour rapporter les situations contemporaines à l'islam de manière à réactualiser celui-ci, à lui redonner vie et l'incarner au XXI^e siècle.

Enfin, je suis tout à fait d'accord concernant les *role models*, c'est exactement ce que je pense. Encore faut-il identifier les bons acteurs et les soutenir. Actuellement, ceux qui existent sont en difficulté. À Saint-Denis, je

connais la dirigeante d'une association de femmes, «Les résilientes». C'est une Franco-Algérienne, qui ne porte pas le voile, et qui me raconte son calvaire. Elle est attaquée sur les réseaux sociaux, elle considère qu'elle complètement bloquée par la mairie, avec quelqu'un qui a apporté au maire plusieurs milliers de voix de l'électorat islamiste. Le système local et les maires étouffent les initiatives sur place qui essaient de desserrer l'emprise islamiste. Il faut aider ce type d'association et, je suis d'accord avec vous, trouver des *role models*. C'est un instrument très concret de lutte. Contre l'exemplarité islamiste, il faut développer d'autres types d'exemplarité.

Charlotte Piret⁷ : *Cela a-t-il encore du sens de penser les choses à l'échelle de la République, à l'échelle nationale, face à une idéologie qui se veut globale et transnationale? Vous avez parlé d'Abaaoud. Le procès des attentats du 13 novembre arrive prochainement. Or, si l'on met de côté l'État islamique, la plupart des participants a par ailleurs grandi et vécu en Belgique, ils ont été chercher des financements auprès de contacts en Angleterre, un des accusés est passé par la Suède... Est-ce que ça a encore du sens de penser des réponses, tout intéressantes soient-elles au niveau social, religieux ou judiciaire, à l'échelle nationale?*

Bernard Rougier : Vous avez bien entendu raison, mais cela signifie, si on vous suit, qu'il faudrait agir

7. Journaliste « justice et terrorisme » à *France Inter*.

déjà au niveau européen. Il se trouve que j'ai fait avec Gilles Kepel l'audit de tous les travaux sur l'islam de l'Union européenne depuis une vingtaine d'année. Ce fut un travail pénible, pour parler franchement. J'ai donc téléchargé, lu et analysé ces travaux souvent indigestes mais très bien financés. Le message était clair : leurs auteurs souhaitent promouvoir partout en Europe la société multiculturelle, dénoncent la violence symbolique et institutionnelle des systèmes nationaux républicains, l'atteinte à l'intégrité des identités – tout cela écrit dans une novlangue européenne. Je n'y croyais pas moi-même avant d'avoir fait ce travail. C'est très décourageant : des millions d'euros sont alloués à des travaux dont le but est de montrer que s'il y a de la violence, la faute en revient, in fine, à la République jacobine. Au mieux, on soutient que le modèle était beau, mais qu'on ne peut pas le tenir et qu'il faut le changer. Il est possible qu'on ne puisse plus le tenir. Mais je pense qu'on peut aussi en faire un modèle d'avenir. Et pour avoir longtemps vécu au Liban, je sais ce que donne un modèle communautaire.

Le grand défi est de renouveler ce modèle républicain. On ne peut se contenter de réciter « valeurs de la République » comme une antienne. Il faut absolument renouveler ce modèle et cela demandera du courage politique, de l'inventivité et, encore une fois, du terrain : aller sur place parler aux gens, susciter d'autres formes d'engagement collectif. S'il est vrai que les grands instruments d'intégration ont disparu, comment intégrer dans une société où l'économie et l'industrie ne sont plus moteurs ?

C'est un défi considérable. Ce qui me navre, c'est de voir qu'une partie de la gauche dont c'était la mission, a renoncé à l'intégration, au profit d'une politique des identités. Et cette politique des identités est porteuse de contradictions. Charles Taylor, souvent présenté comme le pape du multiculturalisme, a écrit un article ⁸ disant que l'État ne peut pas être neutre axiologiquement, cela signifierait que dans un cours de biologie ou d'histoire, des conceptions créationnistes soient opposées à Darwin et avec autant de validité. L'État doit forcément s'appuyer sur une positivité, qui doit être pour nous un modèle scientifique, et donc sur un modèle de citoyenneté. S'il accepte le multiculturalisme, l'État régresse, valide les théories les plus absurdes sur la création du monde, sur la nature de la femme et de l'homme, etc. Et dans ce cas-là, il est en contradiction avec lui-même et organise le conflit intérieur. Nous devons donc convaincre de la modernité du modèle républicain. Si nous ne le faisons pas, nous ménageons les contradictions à l'intérieur du système en donnant une légitimité aux islamistes. L'État sera en situation de négociation permanente. C'est ce que l'on a connu avec le voile, où précisément nous avons voulu nous mettre, en 1989, à l'heure des normes européennes et cela nous a valu dix années perdues, quasiment, avant la loi de 2004. Les règles doivent être clairement exposées et expliquées pour ne pas être vécues comme discriminatoires. De toute façon, les islamistes parleront toujours de discrimination, mais

8. « Cross-Purposes: The Liberal-Communitarian Debate », in N. L. Rosenblum (dir.), *Liberalism and the Moral Life*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1989

ce discours tournera à vide s'il y a une incarnation de l'idéal républicain. La grande difficulté, c'est de trouver cette incarnation et de ne pas répéter : « *République ! Laïcité, etc.* ». C'est creux et n'aboutit pas. Il faut réussir à réincarner ce discours.

Georges Malbrunot : *On dit qu'il faut interdire le salafisme, les Frères musulmans, mais au-delà de la posture, que peut-on faire? On dit qu'on veut créer un islam de France. Le CFCM depuis 20 ans essaie et n'y arrive pas. Les islamistes rétorquent qu'il ne peut y avoir un islam de France, un du Maroc, un autre d'Algérie, etc. : il y a un islam et un Coran. Donc l'idée d'un islam de France est-elle viable?*

Bernard Rougier : Il y a un Coran, mais le Coran s'interprète différemment selon la sensibilité de celui qui le lit. Ce qu'il faut mettre en avant, c'est une pluralité d'interprétations qui montre que le discours islamiste est un discours situé, orienté, politisé. Cet effort-là, est-ce à la République de le faire? Non. Ce qu'elle peut faire, en revanche, c'est faciliter les espaces pour que ce contre-discours religieux puisse être tenu. La République n'a pas à se positionner en matière de religion, mais elle peut intervenir en matière d'engagement associatif, institutionnel, de moyens humains. Elle peut éventuellement soutenir un contre-discours, mais de manière limitée, en soutenant des acteurs, des intellectuels, proposant un autre discours que le discours islamiste. Ce discours est audible. Je le tiens à l'université. Certains de mes élèves, salafistes, refusent d'aller à mes

cours, certaines étudiantes viennent pour faire de la provocation, mais une grande majorité de filles restent, voilées ou non voilées. C'est donc que le discours est audible. On peut le tenir. Il y a malheureusement une crise de l'islamologie en France. Les postes ne sont pas suffisamment préservés. Or, une partie de la lutte se fait aussi à l'Université, les chaires d'islamologie doivent pouvoir montrer la pluralité des lectures afin de ne pas laisser aux islamistes le monopole du sens.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur
www.institutdiderot.fr

Les Publications de l'Institut Diderot

Dans la même collection

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux états-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ? - Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even
- La décision en droit de santé - Didier Truchet
- Le corps ce grand oublié de la parité - Claudine Junien
- Des guerres à venir ? - Philippe Fabry
- Les traitements de la maladie de Parkinson - Alim-Louis Benabib
- La souveraineté numérique - Pierre Bellanger
- Le Brexit et maintenant - Pierre Sellal
- Les Jeux paralympiques de Paris 2024 : une opportunité de santé publique ?
Pr. François Genet & Jean Minier - Texte écrit en collaboration avec Philippe Fourny
- L'intelligence artificielle n'existe pas - Luc Julia
- Cyber : quelle(s) stratégie(s) face à l'explosion des menaces ? - Jean-Louis Gergorin & Léo Issac-Dognin
- La puissance publique face aux risques - François Vilnet & Patrick Thourot
- La guerre des métaux rares - La face cachée de la transition énergétique et numérique - Guillaume Pitron
- Comment réinventer les relations franco-russes ? - Alexandre Orlov

Les Carnets des Dialogues du Matin

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
- L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
- L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod

-
- **L'avenir de la démocratie** - Dominique Schnapper
 - **L'avenir du capitalisme** - Bernard Maris
 - **L'avenir de la dépendance** - Florence Lustman
 - **L'avenir de l'alimentation** - Marion Guillou
 - **L'avenir des humanités** - Jean-François Pradeau
 - **L'avenir de la justice sociale** - Laurent Berger
 - **Quelles menaces numériques dans un monde hyperconnecté ?**
Nicolas Arpagian
 - **L'avenir de la Bioéthique** - Jean Leonetti
 - **Données personnelles : pour un droit de propriété ?**
Pierre Bellanger et Gaspard Koenig
 - **Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ?** - Pierre Vermeren
 - **Turquie : perspectives européennes et régionales** - S.E. Ismail Hakki Musa
 - **Burn-out - le mal du siècle ?** - Philippe Fossati & François Marchand
 - **L'avenir de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.**
Jean-Philippe Hubsch
 - **L'avenir du bitcoin et du blockchain** - Georges Gonthier & Ivan Odonnat
 - **Le Royaume-Uni après le Brexit**
Annabelle Mourougane - Frédéric de Brouwer & Pierre Beynet
 - **L'avenir de la communication politique** - Gaspard Gantzer
 - **L'avenir du transhumanisme** - Olivier Rey
 - **L'économie de demain : sociale, solidaire et circulaire ?**
Géraldine Lacroix & Romain Slitine
 - **La transformation numérique de la défense française**
Vice-amiral Arnaud Coustillière
 - **L'avenir de l'indépendance scientifique et technologique française**
Gérard Longuet
 - **L'avenir du Pakistan** - Ardavan Amir-Aslnai
 - **Le corps humain et sa propriété face aux marchés** - Sylviane Agacinski
 - **L'avenir de la guerre économique américaine** - Ali Laïdi

Les Notes de l'Institut Diderot

- **L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert** - Emmanuel Halais
- **Le futur de la procréation** - Pascal Nouvel
- **La République à l'épreuve du communautarisme** - Eric Keslassy
- **Proposition pour la Chine** - Pierre-Louis Ménard
- **L'habitat en utopie** - Thierry Paquot
- **Une Assemblée nationale plus représentative** - Eric Keslassy
- **Où va l'Égypte ?** - Ismaïl Serageldin
- **Sur le service civique** - Jean-Pierre Gualazzi
- **La recherche en France et en Allemagne** - Michèle Vallenthini
- **Le fanatisme** - Texte d'Alexandre Deleyre présenté par Dominique Lecourt
- **De l'antisémitisme en France** - Eric Keslassy
- **Je suis Charlie. Un an après...** - Patrick Autréaux
- **Attachement, trauma et résilience** - Boris Cyrulnik
- **La droite est-elle prête pour 2017 ?** - Alexis Feertchak

-
- Réinventer le travail sans l'emploi - Ariel Kyrrou
 - Crise de l'École française - Jean-Hugues Barthélémy
 - À propos du revenu universel - Alexis Feertchak & Gaspard Koenig
 - Une Assemblée nationale plus représentative - *Mandature 2017-2022* - Eric Keslassy
 - L'avenir de notre modèle social français - Jacky Bontems & Aude de Castet
 - L'avenir des villes - Thierry Paquot
 - L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
 - L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
 - L'avenir du populisme - Dominique Reynié
 - L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
 - L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
 - L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
 - L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
 - L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
 - L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
 - L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
 - L'avenir du pétrole - Claude Mandil
 - L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
 - L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes
 - L'avenir du travail - Dominique Méda
 - L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti
 - L'avenir du logement - Olivier Mitterand
 - L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement
 - L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
 - L'avenir du climat - Jean Jouzel
 - L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
 - L'avenir de la politique - Alain Juppé
 - L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier & Dominique Leglu
 - L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitrinal
 - L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
 - L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
 - L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
 - L'avenir des relations Franco-Russes - S.E Alexandre Orlov
 - L'avenir du Parlement - François Cornut-Gentille
 - L'avenir du terrorisme - Alain Bauer
 - L'avenir du politiquement correct - André Comte-Sponville & Dominique Lecourt
 - L'avenir de la zone euro - Michel Aglietta & Jacques Sapir
 - L'avenir du conflit entre chiite et sunnites - Anne-Clémentine Larroque
 - L'Iran et son avenir - S.E Ali Ahani
 - L'avenir de l'enseignement - François-Xavier Bellamy
 - L'avenir du travail à l'âge du numérique - Bruno Mettling
 - L'avenir de la géopolitique - Hubert Védrine
 - L'avenir des armées françaises - Vincent Desportes
 - L'avenir de la paix - Dominique de Villepin
 - L'avenir des relations franco-chinoises - S.E. Zhai Jun
 - Le défi de l'islam de France - Jean-Pierre Chevènement
 - L'avenir de l'humanitaire - Olivier Berthe - Rony Brauman - Xavier Emmanuelli

-
- **L'avenir du Grand Paris** - Philippe Yvin
 - **L'avenir de la crise du Golfe entre le Qatar et ses voisins** - Georges Malbrunot
 - **Entre autonomie et Interdit : comment lutter contre l'obésité ?** - Nicolas Bouzou & Alain Coulomb
 - **L'avenir de la Corée du Nord** - Juliette Morillot & Antoine Bondaz
 - **Handicap et République** - Pierre Gallix
 - **Réflexions sur la recherche française...** - Raymond Piccoli
 - **Le système de santé privé en Espagne : quels enseignements pour la France ?** - Didier Bazzocchi & Arnaud Chneiweiss
 - **Le maquis des aides sociales** - Jean-Pierre Gualazzi
 - **Réformer les retraites, c'est transformer la société** - Jacky Bontems & Aude de Castet
 - **Le droit du travail 3.0** - Nicolas Dulac
 - **L'assurance santé privée en Allemagne : quels enseignements pour la France ?** - Arnaud Chneiweiss & Nadia Desmaris
 - **Repenser l'habitat. Quelles solidarités pour relever le défi du logement dans une société de longévité ?** - Jacky Bontems & Aude de Castet
 - **De la nation universelle au territoire-monde** - Marc Soléry
 - **L'intelligence économique** - Colonel (H) Dominique Fonvielle

Les Entretiens de l'Institut Diderot

- **L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)**
- **Les 18-24 ans et l'avenir de la politique**
- **L'avenir de l'Afrique**

La République est-elle menacée par le séparatisme ?

Au pays des Lumières, il y a désormais urgence à défendre la République, la Liberté et notre si précieuse Laïcité à la française. Urgence, car la situation se dégrade de façon alarmante depuis des décennies. Urgence encore, parce qu'une partie de la gauche, dont c'était la mission, a renoncé à l'intégration au profit d'une politique des identités.

Les flux migratoires, qui ne baissent pas, ont changé de nature ; le chômage et l'insécurité gangrènent la société. Il y a là de quoi nourrir les extrémismes identitaires ou xénophobes ainsi que les courants islamistes, d'autant plus efficacement qu'ils se renforcent mutuellement, chacun se justifiant par la peur de l'autre.

Qui plus est, souligne Bernard Rougier, des sondages récents constatent chez les plus jeunes de nos compatriotes musulmans « *une dynamique vers le séparatisme* ». Certes, la majorité des Français musulmans « *ne se reconnaît ni dans l'islamisme, ni encore moins dans le jihadisme ; mais la jeune génération est beaucoup plus radicalisée, y compris dans les milieux intellectuels* », si bien que « *l'urgence est de mettre fin à cette dynamique* ».

André COMTE-SPONVILLE

Directeur général de l'Institut Diderot

Bernard ROUGIER



Bernard Rougier est Professeur des universités à Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, membre senior de l'Institut Universitaire de France et directeur du Centre des études arabes et orientales. Il est notamment l'auteur aux PUF du *Jihad au quotidien* (2004, trad. Harvard University Press, 2007), *Qu'est-ce que le salafisme ?* (dir., 2008), *L'Oumma en fragments* (2011, trad. Princeton University Press, 2015), *L'Égypte en révolutions* (dir., avec S. Lacroix, 2015) et il a dirigé en 2020 l'ouvrage collectif *Les territoires conquis de l'islamisme* (nouvelle édition augmentée 2021).

